الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 28 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/08/2021

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que, dans le cadre de la fusion-absorption de la société FinanceCom par la société O Capital Group (toutes deux contrôlées par la famille Benjelloun), O Capital Group a déclaré avoir reçu, le 14 mai 2021, un apport de 14 523 580 actions Bank Of Africa (BOA) de la part de FinanceCom, franchissant ainsi directement à la hausse le seuil de participation de 5% et indirectement à la baisse le seuil de 33,33% dans le capital de Bank Of Africa.

Suite à cette opération d'apport de titres, la société O Capital Group déclare détenir :
- Directement 16 510 023 actions Bank Of Africa, soit 8,02% du capital de ladite banque ; et
- Indirectement 56 489 315 actions Bank Of Africa représentant 27,47% du capital de ladite société, à travers le groupe RMA et la société SFCM.

Ainsi, la participation totale (directe et indirecte) de la société O Capital Group dans le capital de Bank Of Africa reste de 72 999 338 actions soit 35,5%.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la société O Capital Group envisage de poursuivre ses achats sur la valeur et de siéger au conseil d'administration en remplacement de la société FinanceCom.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75
E-Mail : information_financiere@ammc.ma